

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 25/32

Le QUATRE AOUT de l'an deux mille vingt-cinq, à vingt heures trente, le Conseil municipal de la commune de Goyrans, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Véronique HAITCE.

Etaient présents : *Mmes Anne-Claire CAMAIN, Julie COLLANGE*

MM Eric GEORGET, Denis VAILLANT, Laurent ZANDONA Hubert MARTY,

Procurations : *Mmes Nathalie MONTADAT à Mme Véronique HAITCE, Corinne LACOSTE à M. Denis VAILLANT, Marie-Laure BOUCHERET à Julie COLLANGE, MM. Domingo MUJICA à M. Hubert MARTY, Jean-Jacques ALMERO à Laurent ZANDONA,*

Absents : *Mmes Mathilde PEYREGA, Sandrine VANCOPPENOLLE, M. Pierre ROGNANT*

Date de convocation : 24 juillet 2025

Secrétaire de séance : *Madame Anne-Claire CAMAIN*

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du 24 juillet 2025, le conseil municipal a été à nouveau convoqué le lundi 4 août 2025 à 20h30 et peut délibérer valablement sans condition de quorum.

Votants : 12

Pour : 10

Contre : 1

Abstentions : 1

Objet : Demande de subvention au Conseil Départemental pour la rénovation de la salle des fêtes

Dans le cadre du projet de rénovation de la salle des fêtes, Madame le Maire présente les devis des entreprises IDEAL PEINTURE, JLP, Mr OSMAN et ETR et propose de demander une subvention au conseil départemental.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'**unanimité** :

- **ACCEPTE** le devis de Monsieur OSMAN pour un montant de 15 221,33 €
- **AUTORISE** Madame le Maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès du conseil départemental et à signer tous les actes afférents à ce dossier en vue de l'obtention d'une aide au taux le plus large possible,

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme en mairie, le 4 août 2025.

Fait à Goyrans, le 4 août 2025

Véronique HAITCE



Maire de Goyrans